SWISS VISCERAL SURGEONS

Guide de la demande (outil en ligne)

pour l'obtention du diplôme de formation approfondie en « chirurgie viscérale »

Les données personnelles et autres informations suivantes sont nécessaires :

- Titre
- Prénom
- Nom
- Date de naissance
- Lieu d'origine / nationalité
- Fonction chez l'employeur
- No téléphone
- Adresse Email
- No GLN

Adresse de correspondance :

- Institution
- Département
- Adresse
- CP
- Lieu

Plus d'informations :

- Date diplôme fédéral de médecin ou diplôme de médecin étranger reconnu par la MEBEKO
- Date titre de spécialiste de chirurgie (diplôme fédéral ou diplôme étranger reconnu par la MEBEKO)
- Date titre de la formation approfondie en chirurgie générale et traumatologie (pour l'obtention simplifiée selon programme, dispositions transitoires chiffre 10.2.)
- Date de réussite de l'examen de formation approfondie en chirurgie viscéral
- Adresse de facturation (si autre que l'adresse de correspondance)

Vous souhaitez demander la formation approfondie en « chirurgie viscérale » et avez pour cela les possibilités suivantes :

Demande de titre selon programme ordinaire

- sans dispositions transitoires

Demande de titre « obtention simplifiée » selon dispositions transitoires
(Programme chiffre 10.2.1, pour les porteurs de titres avec formation approfondie en chirurgie générale et traumatologie)

- sans examen (si catalogue des opérations >1'250 points)

Sekretariat SGVC
Meister ConCept GmbH, Bahnhofstrasse 55, Postfach, 5001 Aarau 1, +41 62 836 20 90, sgvc@meister-concept.ch

- avec réussite de l'examen oral de formation approfondie en chirurgie viscérale (si catalogue des opérations >1'000 points et <1'250 points)

Les informations suivantes sont nécessaires pour obtenir un diplôme :

- Nom
- Prénom

Le diplôme est délivré en allemand, en français ou en italien. Nous vous prions de bien vouloir nous indiquer dans quelle langue vous souhaitez recevoir le diplôme.

Annexes
Documents transmis avec la demande :

Veuillez lire attentivement les documents suivants avant de déposer votre demande :

- Programme de formation approfondie en chirurgie viscérale
- Fiche d'information concernant les documents à fournir impérativement pour la demande d'obtention du titre de formation approfondie en chirurgie viscérale

Un seul PDF peut être téléchargé par "upload". Si vous souhaitez télécharger plusieurs documents par "upload", nous vous prions de les convertir en UN PDF et de le télécharger ensuite.

Annexes à soumettre dans leur intégralité

(L'outil de demande n'affichera que les annexes correspondant au type de soumission de titre que vous avez choisi. Il y a un bouton de téléchargement par annexe.)

<u>Demande de titre selon programme ordinaire (sans dispositions transitoires)</u>

- Diplôme fédéral de médecin ou diplôme de médecin étranger reconnu par la MEBEKO (si nécessaire, avec une traduction officielle dans un des langues nationales suisses ou en anglaise ainsi qu'une attestation de reconnaissance de la MEBEKO pour le diplôme de médecin (3 pages), y compris la lettre d'accompagnement de la MEBEKO)
- Diplôme fédéral de spécialiste en chirurgie ou diplôme de spécialiste étranger en chirurgie reconnu par la MEBEKO (si nécessaire, avec une traduction officielle dans un des langues nationales suisses ou en anglaise ainsi qu'une attestation de reconnaissance de la MEBEKO pour le diplôme de spécialiste (3 pages), y compris la lettre d'accompagnement de la MEBEKO)
- Pour les périodes de formation post-graduée accomplies en Suisse : formulaire(s) « Certificat de formation » et/ou « Certificat de l'ISFM »
- Pour les périodes de formation post-graduée accomplies à l'étranger : les certificats de travail détaillés remplis et signés par le responsable des établissements de formation post-graduée, qui remplissent impérativement les indications mentionnées au chiffre 4.2.1 de la « Fiche d'information concernant les documents à fournir impérativement pour la demande d'obtention du titre de formation approfondie en chirurgie viscérale ».
- Formulaire(s) « Catalogue individuel des opérations » (annexe(s) au(x) formulaire(s) « Certificat de formation »)
- Formulaire « Catalogue général des opérations »
- Curriculum Vitae
- Document attestant la participation à deux congrès annuels de la SSG-SSCV-SASL. Il est également possible de participer à un congrès annuel de la SSG-SSCV-SASL et à un congrès annuel de la SSC/du SCS.
- Document attestant la réussite de l'examen de formation approfondie en chirurgie viscérale

Demande de titre « obtention simplifiée » selon dispositions transitoires – SANS EXAMEN

- Diplôme fédéral de médecin ou diplôme de médecin étranger reconnu par la MEBEKO (si nécessaire, avec une traduction officielle dans un des langues nationales suisses ou en anglaise ainsi qu'une attestation de reconnaissance de la MEBEKO pour le diplôme de médecin (3 pages), y compris la lettre d'accompagnement de la MEBEKO)
- Diplôme fédéral de spécialiste en chirurgie ou diplôme de spécialiste étranger en chirurgie reconnu par la MEBEKO (si nécessaire, avec une traduction officielle dans un des langues nationales suisses ou en anglaise ainsi qu'une attestation de reconnaissance de la MEBEKO pour le diplôme de spécialiste (3 pages), y compris la lettre d'accompagnement de la MEBEKO)
- Diplôme de la formation approfondie en chirurgie générale et traumatologie
- Formulaire « Catalogue général des opérations »
- Curriculum Vitae
- Document attestant la participation à deux congrès annuels de la SSG-SSCV-SASL. Il est également possible de participer à un congrès annuel de la SSG-SSCV-SASL et à un congrès annuel de la SSC/du SCS.

T Demande de titre « obtention simplifiée » selon dispositions transitoires – AVEC REUSSITE DE L'EXAMEN ORAL

- Diplôme fédéral de médecin ou diplôme de médecin étranger reconnu par la MEBEKO (si nécessaire, avec une traduction officielle dans un des langues nationales suisses ou en anglaise ainsi qu'une attestation de reconnaissance de la MEBEKO pour le diplôme de médecin (3 pages), y compris la lettre d'accompagnement de la MEBEKO)
- Diplôme fédéral de spécialiste en chirurgie ou diplôme de spécialiste étranger en chirurgie reconnu par la MEBEKO (si nécessaire, avec une traduction officielle dans un des langues nationales suisses ou en anglaise ainsi qu'une attestation de reconnaissance de la MEBEKO pour le diplôme de spécialiste (3 pages), y compris la lettre d'accompagnement de la MEBEKO)
- Diplôme de la formation approfondie en chirurgie générale et traumatologie
- Formulaire « Catalogue général des opérations »
- Curriculum Vitae
- Document attestant la participation à deux congrès annuels de la SSG-SSCV-SASL. Il est également possible de participer à un congrès annuel de la SSG-SSCV-SASL et à un congrès annuel de la SSC/du SCS.
- Document attestant la réussite de l'examen de formation approfondie en chirurgie viscérale

En soumettant votre demande, vous acceptez les points suivants :

- Vous confirmez que toutes les données figurant sur les certificats et sur la demande sont correctes et que vous acceptez que la commission de formation puisse, le cas échéant, procéder aux clarifications nécessaires directement, par exemple auprès de l'ISFM, des autorités émettrices, des formateurs, des prestataires de cours, etc. en Suisse et à l'étranger, en cas de doute sur les documents présentés.
- Vous acceptez que les données personnelles et les coordonnées recueillies lors de l'octroi du titre de formation approfondie soient transmises à l'ISFM et que le titre soit publié dans les registres accessibles au public.
- Vous êtes informé(e) que ce titre doit être recertifié au plus tard après 5 ans. Dans le cas contraire, le titre sera perdu et supprimé de tous les registres.
- Vous vous engagez à payer les frais occasionnés par l'octroi de la formation approfondie conformément au règlement du tarif des émoluments.
- Vous vous engagez à respecter les prescriptions de mise au concours relatives à vos titres et qualifications (conformément à la Réglementation pour la formation post-graduée, art. 55 ss)

Sekretariat SGVC
Meister ConCept GmbH, Bahnhofstrasse 55, Postfach, 5001 Aarau 1, +41 62 836 20 90, sgvc@meister-concept.ch